

BANQUE DE FRANCE  
TOULOUSE

Secrétariat Régional

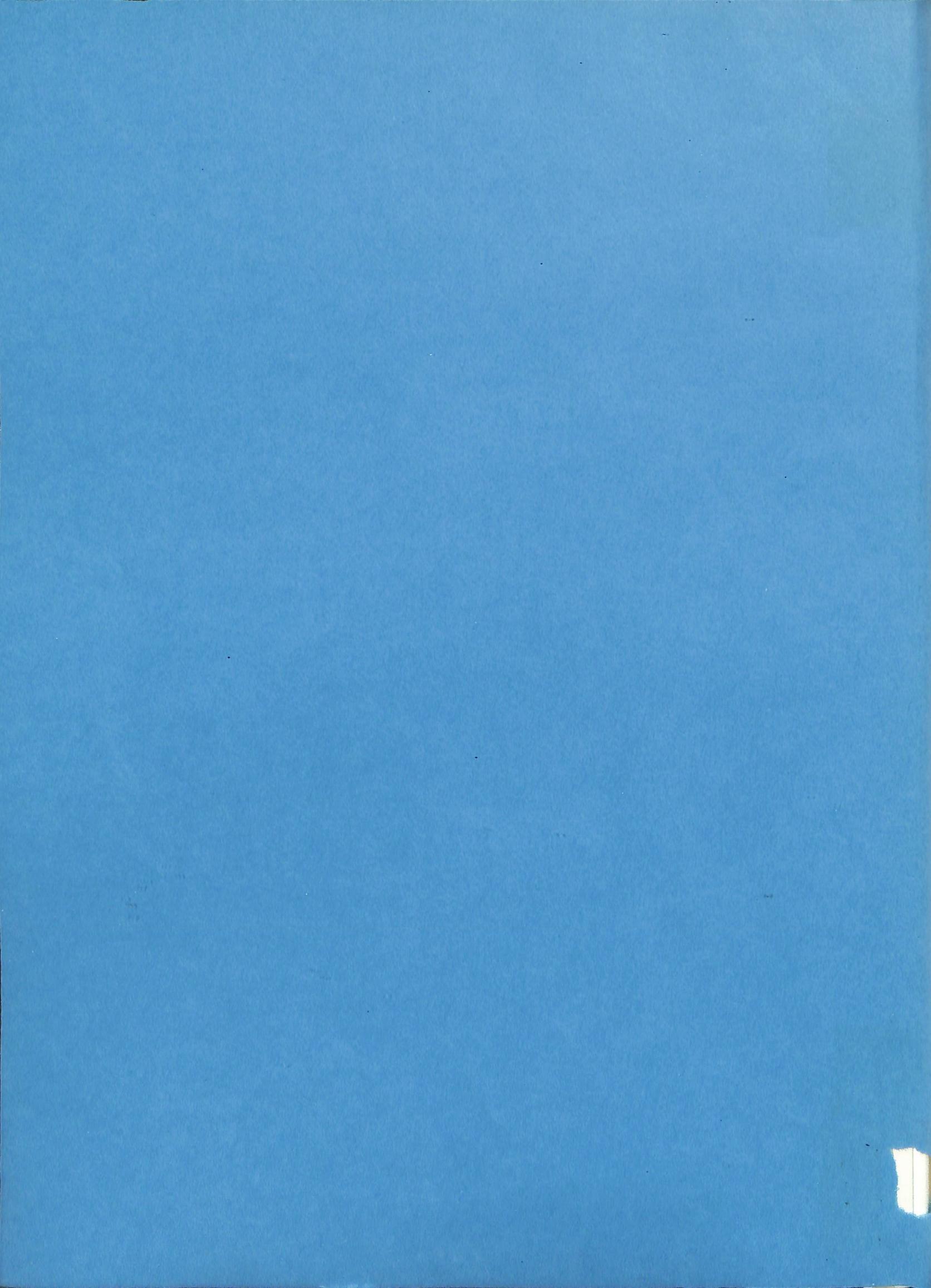
405



## MIDI-PYRENEES & CATALOGNE dans l'EUROPE des BANQUES



chiffres-clés  
stratégies



# SOMMAIRE

L'économie espagnole dans son évolution des trois dernières années par le biais de deux études qui ont certains éléments pour à venir dans ce pays le prochain. Ces deux études sont les suivantes : en effet, la conférence

*Introduction : situation économique de l'Espagne en 1988*

2

<b>I ASPECT COMMERCIAL .....</b>	<b>4</b>
I.1. Evolution comparée des réseaux bancaires régionaux.....	5
I.1.1.a. Dans les départements de Midi-Pyrénées.....	5
I.1.1.b. Dans les provinces catalanes.....	6
I.1.2. Evolution du nbre de guichets par catégories d'établis.	7
I.1.2.a. En Midi-Pyrénées.....	7
I.1.2.b. En Catalogne.....	8
I.2. Densité comparée des réseaux bancaires régionaux.....	9
<b>II ASPECT FINANCIER .....</b>	<b>12</b>
II.1. Dépôts.....	13
II.1.1.a.Par départements de Midi-Pyrénées.....	13
II.1.1.b.Par provinces catalanes.....	14
II.1.2. Structure.....	14
II.2. Crédits.....	18
II.2.1.a.Par départements de Midi-Pyrénées.....	18
II.2.1.b.Par provinces catalanes.....	19
II.2.2. Structure.....	20
<b>III STRATEGIES .....</b>	<b>22</b>
III.1. Le Décret du 31 décembre 1988.....	23
III.1.1. Situation des caisses d'épargne espagnoles avant le décret.....	23
III.1.2 Transfiguration du paysage bancaire espagnol.....	23
III.2. Les accords récents entre institutions françaises et espagnoles.....	26

Annexe : Le nouveau contexte



#### *Remerciements*

*Nous tenons à remercier les banques et organismes qui ont bien voulu apporter leur collaboration et communiquer les documents indispensables à la rédaction de ce rapport, et notamment :*

- *la Banque d'Espagne*
- *la Banca Catalana*
- *le Banco de Sabadell*
- *la Caixa de Barcelona*
- *la Caixa de Pensions*
- *le Consortium d'Information et de Documentation de Catalogne*
- *Le Département de l'Economie et des Finances de la Generalitat*
- *Le Poste d'Expansion Economique de Barcelone*

*Cette étude s'appuie également sur de nombreux articles et documents publiés dans des journaux et revues français et espagnols.*

*Ce rapport a été réalisé par Marie-Christine GARCIA, étudiante en 3ème année à l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse*

## SITUATION ECONOMIQUE DE L'ESPAGNE EN 1988

L'économie espagnole s'est distinguée au cours des trois dernières années par la vigueur de sa croissance, à tel point que certains n'hésitent pas à voir dans ce pays le prochain "miracle économique" des années 1990. En effet, la croissance devrait rester élevée au cours des prochaines années ce qui permet d'envisager avec optimisme l'évolution des deux déséquilibres actuels : comptes extérieurs et inflation.

### 1988 : une croissance toujours forte...

En 1988, le PIB de l'Espagne s'est accru de 5 % (1) (contre 5,5 % en 1987) ; ce taux est supérieur à celui enregistré dans les pays de l'OCDE (+ 4 %) et ce pour la troisième année consécutive.

En effet, la croissance a été soutenue essentiellement par la demande intérieure, qui a progressé de 7 % (soit 1,5 point de moins qu'en 1987) et plus précisément par la formation de capital brut (+ 15 % en 1988).

### .. d'où une amélioration notable sur le marché du travail

Cette vigueur de la croissance a contribué à atténuer le chômage : entre février 1988 et février 1989, le nombre de chômeurs a diminué de 320 000 personnes, le taux de chômage passant ainsi de 20,9 % à 18,7 %. Les gains en matière d'emploi peuvent paraître modérés au regard du dynamisme de la croissance, mais ils doivent être mis en parallèle avec une forte progression de la population active.

### Mais une aggravation de l'inflation...

En 1988, le taux d'inflation s'est élevé à 5,8 %, chiffre supérieur à l'objectif initial (3 %) comme à l'objectif révisé (5 %). Ce mauvais résultat s'explique par la remontée du prix des produits importés et notamment des matières premières achetées en dollar et surtout par la forte augmentation du prix des produits alimentaires, qui comptent pour 1/3 dans l'indice.

### ..et du déficit extérieur

La balance courante a accusé en 1988 un déficit de 3 milliards de dollars, alors qu'elle présentait en 1987 un excédent de 1,3 milliard de dollars. Cette détérioration a été générée par la croissance de la demande domestique, par le démantèlement progressif des protections douanières depuis l'entrée dans la CEE et par la fermeté récente de la peseta. Néanmoins, le déséquilibre des comptes extérieurs est considéré comme supportable, puisqu'il est compensé par des entrées massives de capitaux étrangers, sous forme d'investissements directs, de participations

---

(1) Ce chiffre est celui fourni par l'INE (Institut National de Statistiques) ; la Banque d'Espagne avance le chiffre de 5,3 %

## OBRI DE ENDAZER A ZO SUOTMONDZ KOTTAUTIA

financières ou de placements à court terme ; l'excédent de la balance des capitaux a permis de financer largement le déficit courant.

### Révision à la hausse des prévisions de croissance pour 1989

La tendance dynamique de la croissance s'étant confirmée au cours des premiers mois de cette année, le Ministère de l'Economie et des Finances a révisé à la hausse ses prévisions de croissance : en 1989, le PIB de l'Espagne devrait progresser de 4,5 % au lieu des 4 % initialement prévus ; en effet, la formation brute de capital devrait augmenter de 10 % les exportations de 6 % et les importations de 11 %.

(d'après le bulletin mensuel d'information de la Caixa de Pensions).

Z = 1 + 1 + b = dans les provinces anglaises

СОВЕТСКАЯ СИБИРЬ И БАЙКОНОР

- 1 + 1 - 1

(including ob 1000) КИРОВСКАЯ

## I - ASPECT COMMERCIAL



I - 1 - 1 -

**EVOLUTION COMPAREE DES RESEAUX BANCAIRES  
REGIONAUX (nombre de guichets)**

I - 1 - 1 - a - dans les départements de Midi-Pyrénées

	31/12/85	31/12/86	31/12/87	31/12/88	variation 1988/85	
					Nombre	%
Ariège	59	60	60	60	+ 1	+ 1,7
Aveyron	123	125	125	126	+ 3	+ 2,4
Haute-Garonne	328	336	345	349	+ 21	+ 6,4
Gers	83	84	84	84	+ 1	+ 1,2
Lot	66	65	65	65	- 1	- 1,5
Hautes-Pyrénées	80	81	81	80	-	-
Tarn	145	143	145	144	- 1	- 0,7
Tarn-et-Garonne	72	77	80	81	+ 9	+ 12,5
<b>MIDI-PYRENEES</b>	<b>956</b>	<b>971</b>	<b>985</b>	<b>989</b>	<b>+ 33</b>	<b>+ 3,5</b>

<b>FRANCE de PROVINCE</b>	<b>21 282</b>
Part de Midi-Pyrénées dans la France de province en %	4,6
<b>ENSEMBLE DE LA FRANCE</b>	<b>25 524</b>
Part de Midi-Pyrénées dans la France en %	3,9

Source : Banque de France - Situation financière des régions

I - 1 - 1 - b - dans les provinces catalanes\*

	31/12/85	31/12/86	30/09/87	31/12/88	variation 1988/85	
					Nombre	%
Barcelone	4 142	4 205	4 322	4 481	+ 339	+ 8,2
Gérone	663	660	683	710	+ 47	+ 7,1
Lérida	575	568	565	565	- 10	- 1,8
Tarragone	661	656	667	683	+ 22	+ 3,3
CATALOGNE	6 041	6 089	6 237	6 439	+ 398	+ 6,6
ESPAGNE	30 862	31 069	31 509	32 091	+ 1 229	+ 4,-
Part de la Catalogne dans l'Espagne en %	19,6	19,6	19,8	20,1		

Source : Bulletin statistique de la Banque d'Espagne  
Tableaux VII-41 et VII-42 des éditions de février 1986, décembre 1987 et mars 1988

\* Caisse d'Epargne de la Poste exclue

I - 1 - 2 - EVOLUTION du NOMBRE de GUICHETS par CATEGORIES  
d'ETABLISSEMENTS

I - 1 - 2 - a - dans Midi-Pyrénées

	31/12/85	31/12/86	31/12/87	31/12/88		Variation 1988/85	
				nombre	%	nombre	%
Banque de France	13	13	13	13	1,3	-	-
Banques AFB	304	303	304	306	31,0	+ 2	+ 0,7
Banques populaires	105	107	106	108	10,9	+ 3	+ 2,9
Crédit agricole	306	309	319	317	32,1	+ 11	+ 3,6
Crédit mutuel et banques coopératives	22	25	29	31	3,1	+ 9	+ 40,9
Caisses d'épargne et de prévoyance	205	213	213	213	21,5	+ 8	+ 3,9
Crédit municipal		1	1	1	1	0,1	-
<b>TOTAL</b>	<b>956</b>	<b>971</b>	<b>985</b>	<b>989</b>	<b>100</b>	<b>+ 33</b>	<b>+ 3,5</b>

Source : Banque de France Toulouse - Note financière annuelle

I - 1 - 2 - b - dans les provinces catalanes

	31/12/85	31/12/86	30/09/87	31/12/88			Part des réseaux au 31/12/88		variation 1988/1985	
				Catal.	Espagne	C/E %	Catal.	Espagne	nombre	%
Banques privées	3 121	3 059	3 071	3 094	16 691	18,5	48,0	52,0	- 27	- 0,9
Caisse d'épargne*	2 667	2 777	2 912	3 242	12 252	26,5	50,3	38,2	+ 575	+ 21,6
Secteur coopératif	246	246	247	95	3 029	3,1	1,5	9,4	- 151	- 61,4
Crédit officiel	3	3	3	4	66	6,1	0,1	0,2	+ 1	+ 33,3
Banque d'Espagne	4	4	4	4	53	7,5	0,1	0,2	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 041</b>	<b>6 089</b>	<b>6 237</b>	<b>6 439</b>	<b>32 091</b>	<b>20,1</b>	<b>100,-</b>	<b>100,-</b>	<b>+ 398</b>	<b>+ 6,6</b>

Source      Bulletin statistique de la Banque d'Espagne  
 Tableau VII-41 des éditions de février 1986, décembre 1987 et mars 1988

\* Caisse d'Epargne de la Poste exclue

I - 2 - DENSITE COMPAREE DES RESEAUX EN 1988

	Population* (en milliers)	Nombre guichets	Nombre guich. pour 100 000 hab	Nombre habitants par guichet
Ariège	135	60	44	2 250
Aveyron	277	126	45	2 198
Haute-Gne	852	349	41	2 441
Gers	173	84	49	2 060
Lot	157	65	41	2 415
Htes-Pyrénées	227	80	35	2 838
Tarn	340	144	42	2 361
Tarn-et-Gne	194	81	42	2 395
<b>MIDI-PYRENEES</b>	<b>2 355</b>	<b>989</b>	<b>42</b>	<b>2 381</b>
<b>FRANCE</b>	<b>55 278</b>	<b>25 524</b>	<b>46</b>	<b>2 166</b>
Barcelone	4 614	4 481	97	1 030
Gérone	488	710	145	687
Lérida	352	565	160	623
Tarragone	523	683	130	766
<b>CATALOGNE</b>	<b>5 977</b>	<b>6 439</b>	<b>108</b>	<b>928</b>
<b>ESPAGNE</b>	<b>38 473</b>	<b>32 091</b>	<b>83</b>	<b>1 199</b>

\* chiffres au 1/01/86 pour les deux régions

Sources : situation financière des régions -Banque de France

Bulletin statistique de la Banque d'Espagne, tableau VII-42 de l'édition de mars 1989

Annuaire statistique de Catalogne - édition 1988

Catalogne/ Midi-Pyrénées : des poids différents dans les réseaux bancaires de leur pays respectif

La Catalogne dispose à ce jour de 20,1 % des agences bancaires espagnoles, tandis que Midi-Pyrénées ne rassemble que 4,6 % des guichets de province et 3,9 % des guichets français.

Ces chiffres doivent évidemment être rapprochés du poids démographique des 2 régions : la Catalogne représente 15,5 % de la population espagnole et Midi-Pyrénées seulement 4,3 % de la population française.

De la même manière, si Barcelone rassemble à elle seule 70 % des guichets catalans, c'est qu'elle représente 70 % de la population régionale ; en

outre, la part de Barcelone tend à augmenter. En Midi-Pyrénées, la Haute-Garonne, le Tarn et l'Aveyron rassemblent 62,5 % des agences bancaires (et 62,3 % de la population).

Si le réseau bancaire catalan a globalement progressé sur la période 1985/1988 (+ 6,6 %), il convient néanmoins de faire une distinction entre l'évolution de l'implantation des banques et celle des caisses d'épargne.

Le nombre de guichets de banques privées a diminué entre 1985 et 1988 en Catalogne (- 27) ; cette diminution a été dictée par le souci d'alléger -ou du moins de ne pas alourdir- les coûts d'exploitation.

#### **Caisse d'épargne catalanes : la course aux agences**

A l'inverse, les caisses d'épargne ont connu un très important accroissement du nombre de leurs guichets (+ 575).

Il est à noter qu'en 1988, la Catalogne a contribué pour 66 % aux ouvertures de guichets de caisses d'épargne en Espagne (330 sur 498).

Les caisses d'épargne espagnoles ont toujours joué sur leur implantation pour damer le pion à leurs concurrentes, les banques privées ; à cela deux raisons essentielles :

#### **Les raisons : aspect marketing...**

- la proximité de l'agence du domicile est un facteur prépondérant dans le choix d'un établissement financier : d'après une enquête menée début 1989 par FRS Iberia sur le comportement des Espagnols vis-à-vis du système bancaire, 37 % des clients choisissent leur banque principalement en fonction de ce critère et 47 % optent pour une caisse d'épargne pour la même raison. Les caisses d'épargne espagnoles ont donc plus intérêt encore que les banques à être près de leurs clients ;

#### **... et contrainte législative**

- depuis leur fondation, la législation limitait l'implantation des caisses d'épargne à leur communauté autonome d'origine ; force leur était donc d'augmenter leur présence commerciale sur place pour tenter de s'approprier la plus grande part de ce marché géographiquement restreint.

Mais cette entrave à leur expansion vient d'être supprimée par le décret du 31 décembre 1988, par lequel le Ministère de l'Economie et des Finances autorise désormais les caisses d'épargne à s'implanter hors de leur territoire d'origine. Les conséquences très importantes de ce décret seront traitées dans la troisième partie de ce rapport.

Cette course effrénée aux agences a abouti à une densité bancaire très élevée : ainsi, le réseau

catalan est 2,5 fois plus dense que le réseau de Midi-Pyrénées. Avec un guichet pour 928 habitants, il s'écarte même de la moyenne espagnole (1 pour 1 199).

D'aucuns ont pu parler de surdimensionnement en comparant ces chiffres à ceux d'autres pays de la CEE

**Nbre hab/guichets**

RFA	1 400 env.
FRANCE	2 200
R.U	2 600
ITALIE	4 000

Source : Revue RANKING avril 1989

**Le poids du réseau bancaire espagnol : des coûts d'exploitation élevés...**

Dans la revue précitée le commentateur insiste sur le fait que le nombre important de guichets et d'employés a de fâcheuses répercussions sur les coûts d'exploitation : pour les banques privées, ces coûts représentaient 2,68 % des actifs en 1987 et 2,73 % en 1988, la moyenne communautaire étant de 2,2 % en 1988. Il faut également souligner que le nombre élevé de succursales apparaît trop souvent comme un obstacle aux fusions entre établissements financiers, certains guichets faisant double emploi après regroupement. Un effort de rationalisation est rendu nécessaire par ces coûts élevés, mais il sera lent et probablement entravé par la législation sociale espagnole. Il n'en demeure pas moins que la FUNDESCO (Fondation pour le Développement Social des Communications) prévoit une réduction du nombre des guichets de l'ordre de 20 % et une diminution d'emplois dans le secteur bancaire de 30 % d'ici à 1992 (prévisions rapportées par EXPANSION - 7 NOVEMBRE 1988).

**...un avantage concurrentiel**

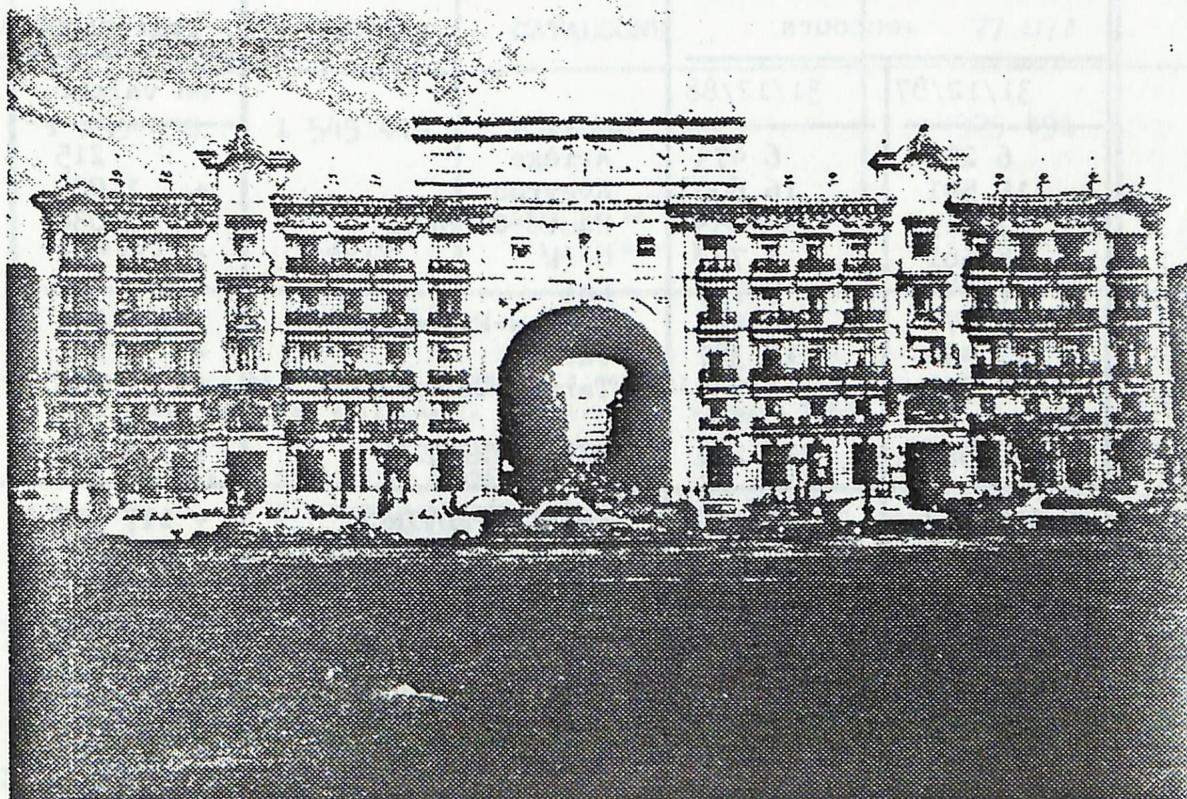
Néanmoins, comme nous l'avons déjà noté la densité importante du réseau permet aux établissements financiers d'entretenir des relations plus personnalisées avec les clients, ce qui est particulièrement apprécié par les Espagnols ; la politique des guichets de proximité facilite la collecte des ressources.

**... et une barrière à l'entrée dans le marché bancaire**

Mais surtout la densité du réseau constitue une barrière à l'entrée des banques étrangères. Nous verrons dans la troisième partie comment cette barrière a été contournée par certains établissements étrangers.

II - 3 - b - Des provinces catalanes  
en millions de francs

**II - ASPECT FINANCIER**



l'encours est 2,5 fois plus élevé que le niveau de  
Midi-Pyrénées. Avec un guichet pour 500 habitants,  
il s'écarte peu de la moyenne espagnole (à pour  
1989).

## II - 1 - DEPOTS

### II - 1 - 1 - a - Par départements de Midi-Pyrénées

*en millions de francs*

encours			variations 1988/1987	
31/12/87	31/12/88		en valeur	en %
6 258	6 473	Ariège	+ 215	+ 3,4
15 591	16 600	Aveyron	+ 1 009	+ 6,5
37 015	39 053	Haute-Garonne	+ 2 038	+ 5,5
8 561	8 732	Gers	+ 171	+ 2,0
7 444	7 796	Lot	+ 352	+ 4,7
9 878	10 267	Hautes-Pyrénées	+ 389	+ 3,9
17 496	18 387	Tarn	+ 891	+ 5,1
8 353	8 933	Tarn-&Garonne	+ 580	+ 6,9
<b>110 596</b>	<b>116 241</b>	<b>MIDI-PYRENEES</b>	<b>+ 5 645</b>	<b>+ 5,1</b>
<b>1 992 313</b>	<b>2 109 640</b>	<b>FRANCE PROVINCE</b>	<b>+ 117 327</b>	<b>+ 5,9</b>
5,5	5,5	part de Midi-Pyrénées dans la France de province en %		
<b>2 865 889</b>	<b>3 096 649</b>	<b>FRANCE</b>	<b>+ 427 268</b>	<b>+ 8,1</b>
3,9	3,8	part de Midi-Pyrénées dans la France en %		

Source : Banque de France - Situation financière des régions 1987 et 1988

**II - 1 - 1 - b - Par provinces catalanes**

*en millions de francs*

encours			variations 1988/1987	
30/09/87	31/12/88		en valeur	en %
194 409	262 974	Barcelone	+ 68 565	+ 35,3
20 418	23 620	Gérone	+ 3 202	+ 15,7
11 872	13 752	Lérida	+ 1 880	+ 15,8
15 112	18 517	Tarragone	+ 3 405	+ 22,5
<b>241 811</b>	<b>318 863</b>	<b>CATALOGNE</b>	<b>+ 77 072</b>	<b>+ 31,9</b>
<b>1 239 958</b>	<b>1 545 449</b>	<b>ESPAGNE</b>	<b>+ 305 491</b>	<b>+ 24,6</b>
19,5	20,6	part de la Catalogne dans l'Espagne en %		

Source : Bulletin statistique de la Banque d'Espagne  
Tableau V-40 des éditions de décembre 1987 et mars 1989

Cours de la peseta au 30/09/87 : 049860  
31/12/88 : 052770

**II - 1 - 2 - Structure**

**Répartition entre banques et caisses d'épargne**

*en milliards de francs au 31 décembre 1988*

	Catalogne	Midi-Pyrénées
Banque	153	82*
Caisse d'épargne	162	33**
<b>TOTAL</b>	<b>315</b>	<b>115</b>

\* Crédit agricole et Banques populaires inclus

\*\* Crédit municipal inclus

Source : Banque de France Toulouse - recensement trimestriel des dépôts et crédits  
décembre 1988

Bulletin statistique de la Banque d'Espagne - tab V-41 édition mars 1989

Répartition par catégories de placements

en pourcentage au 31 décembre 1988

	Catalogne	Midi-Pyrénées
<b>BANQUES</b>		(1)
à vue	30,6	39,8
d'épargne	9,4	21,5
à terme	60,0	38,7
<b>CAISSES d'EPARGNE</b>		(2)
à vue	18,9	4,8
d'épargne	28,4	74,0
à terme	52,7	21,2
<b>TOTAL</b>		
à vue	24,2	29,7
d'épargne	19,0	36,8
à terme	56,8	33,5

(1) Crédit agricole et Banques populaires inclus

(2) Crédit municipal inclus

Source : Bulletin statistique de la Banque d'Espagne  
tableau V-40 de l'édition de mars 1989  
Centralisation trimestrielle des dépôts et des crédits  
Banque de France - Toulouse - décembre 1988

N.B. Il a été nécessaire d'effectuer un classement des placements français selon les trois catégories que distinguent les établissements espagnols : dépôts à vue, épargne liquide et dépôts à terme. Ce classement est le suivant :

à vue : comptes ordinaires créditeurs

d'épargne : comptes sur livrets  
comptes d'épargne-logement  
livrets d'épargne populaire  
livrets des travailleurs manuels  
CODEVI

à terme : comptes créditeurs à terme  
plans d'épargne-logement  
bons de caisse  
certificats de dépôts  
plans d'épargne retraite

**La Catalogne : un poids financier important...**

A la fin de l'année 1988, les dépôts comptabilisés en Catalogne représentaient 2,7 fois les dépôts de Midi-Pyrénées ; la Catalogne ne détenait pas moins de 20,6 % des dépôts espagnols, tandis que la part des dépôts de Midi-Pyrénées dans la France de province n'était que de 5,5 % (et 3,8 % par rapport à la France entière).

Néanmoins, il convient là encore de rapprocher ces chiffres du poids démographique respectif des deux régions : le rapport des populations est de 1 à 2,5 . De ce fait, les deux régions ont des montants de dépôts par habitant proches : 53 330 F en Catalogne et 49 359 F en Midi-Pyrénées.

**...et un rythme d'accroissement des dépôts spectaculaire.**

Il n'en demeure pas moins que l'écart entre les deux régions tend à se creuser : en effet, la progression des dépôts catalans a atteint en 1988 le taux exceptionnel de + 31,9 % en FF ; la moyenne espagnole a été inférieure : + 24,6 % en FF. Au regard de ces chiffres, l'accroissement des dépôts dans notre région paraît bien modeste : + 5,1 % en 1988 (+ 5,9 % dans la France de province et + 8,1 % dans la France entière).

**Puissance financière des caisses d'épargne catalanes**

En ce qui concerne la structure des dépôts, les caisses d'épargne catalanes détiennent 51,4 % des dépôts de la région : leur position face aux banques est plus favorable que dans l'ensemble de l'Espagne où leur part de marché est de 43,5 %. En revanche, en Midi-Pyrénées, les banques évincent largement les caisses d'épargne, puisqu'elles reçoivent 71 % des dépôts.

Les dépôts des banques catalanes représentent près du double de ceux de leurs homologues de Midi-Pyrénées et les dépôts des caisses d'épargne catalanes environ 5 fois ceux des caisses de notre région.

Les dépôts des caisses d'épargne ont des structures très différentes dans les deux régions : en Midi-Pyrénées, ces établissements ont, comme leur nom l'indique, vocation pour gérer les dépôts d'épargne, qui représentent près des 3/4 des dépôts (contre 28,4 % seulement pour les caisses d'épargne catalanes). Banques et caisses d'épargne ont en Catalogne -et en Espagne en général- des structures de dépôts assez proches.

**Les épargnants catalans s'orientent vers les placements les plus rémunérateurs**

Globalement, il apparaît que la part des dépôts à vue dans le total des dépôts est moins importante en Catalogne qu'en Midi-Pyrénées (24,2 % contre 29,7 %) alors même qu'en Espagne les dépôts à vue sont rémunérés à un taux compris entre 0,25 % et 1 % (cf annexe 1). Les Catalans ont une nette préférence pour les placements à terme, plus productifs (56,8 % des dépôts).

29,7 %) alors même qu'en Espagne les dépôts à vue sont rémunérés à un taux compris entre 0,25 % et 1 % (cf annexe 1). Les Catalans ont une nette préférence pour les placements à terme, plus productifs (56,8 % des dépôts).

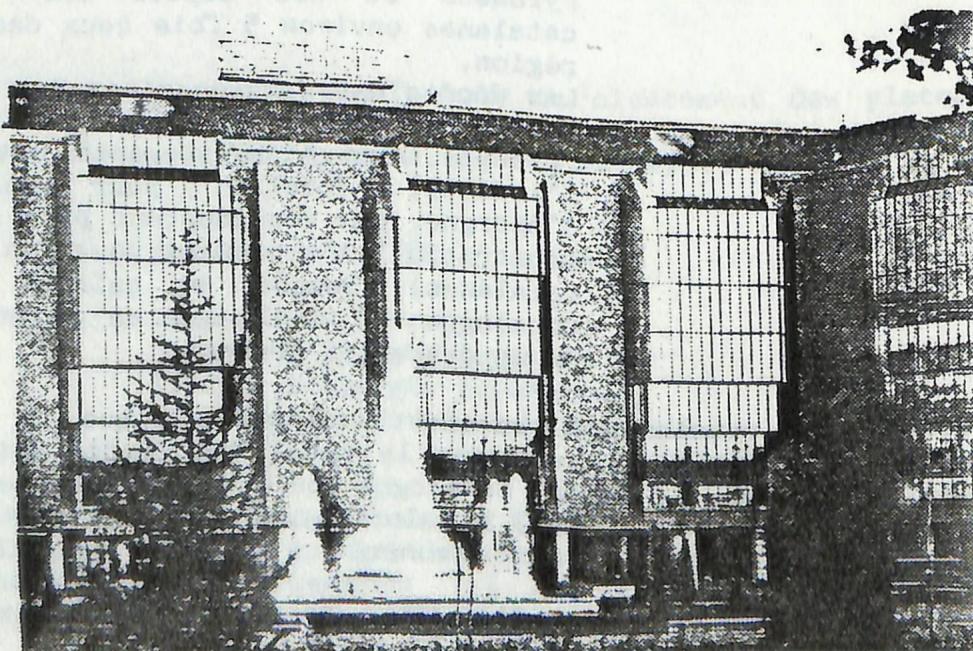
**Epargne à terme :  
échapper au fisc...**

**et faire jouer la  
concurrence pour les  
placements à plus d'un an**

Un premier élément d'explication de ce comportement est d'ordre fiscal : l'épargne à terme est soumise à l'IRPP en France comme en Espagne, mais l'application de la fiscalité est plus rigoureuse dans notre pays, grâce à la déclaration des revenus de l'épargne par les intermédiaires financiers ; en Espagne, ce sont les épargnants eux-mêmes qui déclarent les revenus de leur épargne et nombre d'entre eux omettent de le faire.

En outre, si les taux appliqués à l'épargne à terme sont imposés pour les placements inférieurs à un an, ils sont libres pour les placements à plus d'un an ce qui fait jouer pleinement la concurrence entre établissements financiers à la recherche de ressources stables. L'épargnant espagnol profite de cette situation et bénéficie de taux très élevés. Ce phénomène est d'ailleurs amplifié par

- l'inexistence du livret A en Espagne,
- le développement encore modeste des SICAV ET FCP en Espagne qui drainent sur notre région une large part de l'épargne (3 MF à fin décembre 1987 sur la Haute-Garonne).



## II - 2 - CREDITS

### II - 2 - 1 - a - Par départements de Midi-Pyrénées

*en millions de francs*

encours		variations 1988/1987	
31/12/87	31/12/88	en valeur	en %
3 983	4 357	Ariège	+ 9,4
10 069	11 511	Aveyron	+ 14,3
27 092	31 381	Haute-Garonne	+ 15,8
7 763	8 750	Gers	+ 12,7
4 774	5 453	Lot	+ 14,2
5 971	6 774	Hautes-Pyrénées	+ 13,4
10 284	11 554	Tarn	+ 12,3
6 239	7 323	Tarn-&Garonne	+ 17,4
<b>76 175</b>	<b>87 103</b>	<b>MIDI-PYRENEES</b>	<b>+ 14,3</b>
<b>1 409 839</b>	<b>1 644 684</b>	<b>FRANCE PROVINCE</b>	<b>+ 16,7</b>
5,4	5,3	part de Midi-Pyrénées dans la France de province en %	
<b>2 687 202</b>	<b>3 114 470</b>	<b>FRANCE</b>	<b>+ 15,9</b>
2,8	2,8	part de Midi-Pyrénées dans la France en %	

Source : Banque de France - Situation financière des régions 1987 et 1988

II - 2 - 1 - b - Par provinces catalanes

en millions de francs

encours			variations 1988/1987	
31/12/87	31/12/88		en valeur	en %
	190 236	Barcelone		
	16 807	Gérone		
(1)	9 034	Lérida		
	15 451	Tarragone		
183 313	231 528	CATALOGNE	+ 48 215	+ 26,3
1 019 976	1 259 530	ESPAGNE	+ 239 554	+ 23,5
18,0	18,4	part de la Catalogne dans l'Espagne en %		

Source : Bulletin statistique de la Banque d'Espagne  
Tableau V-40 des éditions de décembre 1987 et mars 1989

(1) jusqu'à 1988, les crédits n'étaient pas ventilés par provinces dans les statistiques de la Banque d'Espagne

## II - 2 - 2 - Structure

### Répartition entre banques et caisses d'épargne

en milliards de francs au 31 décembre 1988

	Catalogne	Midi-Pyrénées
Banque	157	76*
Caisse d'épargne	73	9**
<b>TOTAL</b>	<b>230</b>	<b>85</b>

\* Crédit agricole et Banques populaires inclus

\*\* Crédit municipal inclus

Source : Banque de France Toulouse - recensement trimestriel des dépôts et crédits décembre 1988  
Bulletin statistique de la Banque d'Espagne - tab V-44 édition mars 1989

#### Spectaculaire progression des crédits en Catalogne

A fin décembre 1988, les encours de crédits accordés en Catalogne représentaient 2,7 fois ceux de Midi-Pyrénées (même proportion que pour les dépôts) ; mais surtout, leur progression en 1988 a été bien supérieure à celle enregistrée dans notre région (+ 26,3 % contre + 14,3 %).

#### Caisse d'épargne catalane : près du tiers du marché du crédit

Les caisses d'épargne catalanes, avec 31,7 % de part de marché, ont une position plus favorable face aux banques que dans notre région, où leurs homologues détiennent seulement 10,6 % du marché du crédit.

En outre, de manière générale, les caisses d'épargne espagnoles tendent à augmenter leur part de marché. Leurs crédits progressent plus vite que ceux des banques : + 32,3 % en 1988 contre + 20,3 %. Ce phénomène peut probablement être expliqué par :

Les raisons : un rôle accru dans la captation des dépôts...

- la place prépondérante des caisses d'épargne qui bénéficient d'un réseau très dense et collectent la plus grande partie des dépôts nouveaux. Cela leur permet en contrepartie de pouvoir distribuer davantage de crédits,

... des taux plus avantageux que ceux des banques

- des taux inférieurs de 1,5 à 3,5 points à ceux appliqués par les banques. En effet, les taux

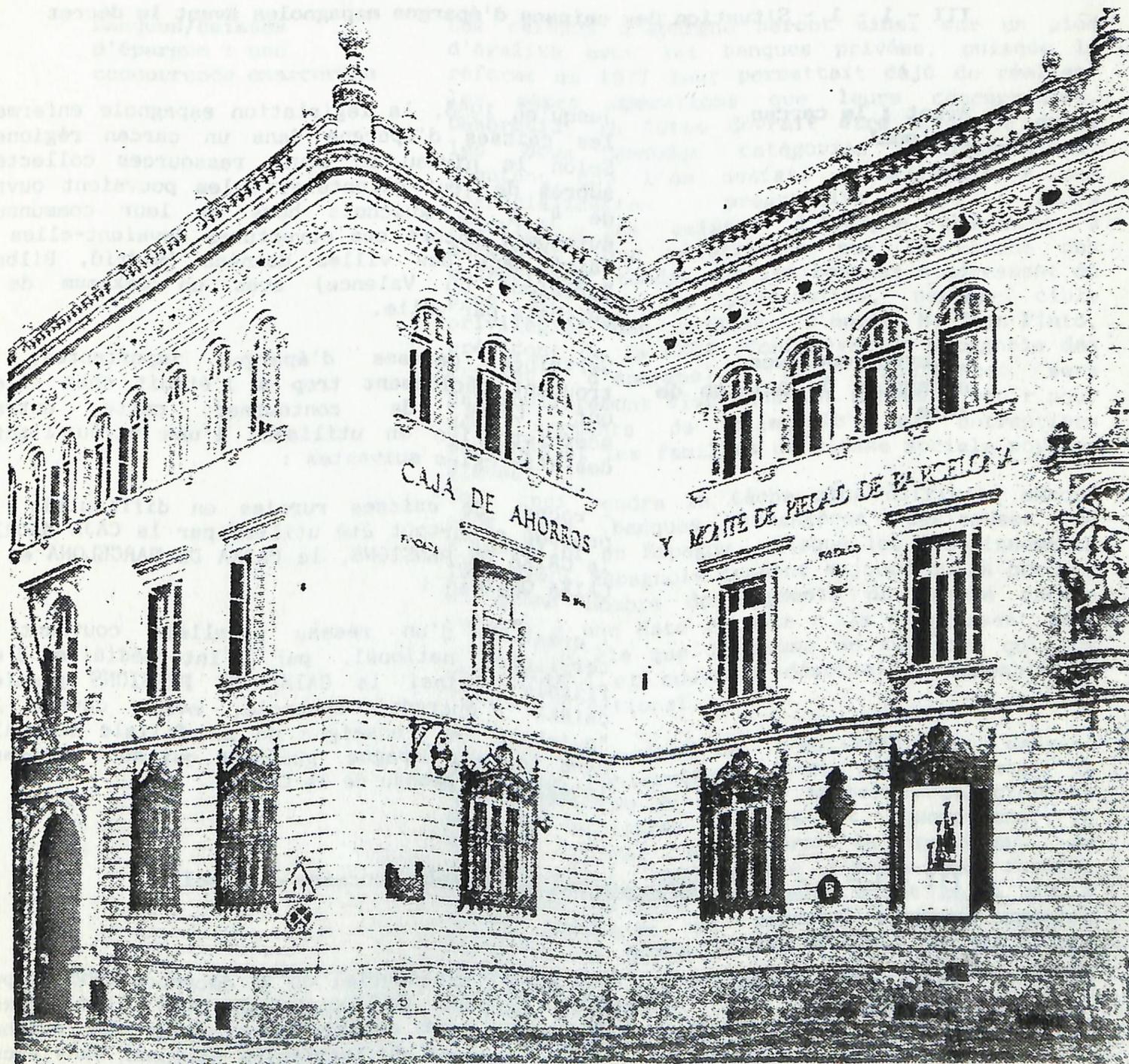
pratiqués par les deux grandes catégories d'institutions financières sont les suivants :

Moyenne annuelle 1987 (en %)	banques privées	caisses d'épargne
<b>Crédits et prêts</b>		
. 3 mois	15,64	11,99*
. 1 an	15,85	13,01
. 3 ans	15,56	13,94

Ces taux ne varient guère d'une année sur l'autre.

\* il convient de rappeler que le taux d'inflation en 1987 sur l'Espagne était de 5 % ce qui donne un taux réel de 6,99 %.

### III - STRATEGIES



Original Headquarters Building and Plaça Sant Jaume Office.  
Barcelona.

Immeuble de la Fondation de l'Institution et Agence Plaça Sant  
Jaume à Barcelone

### III - 1 - LE DECRET DU 31 DECEMBRE 1988

#### III - 1 - 1 - Situation des caisses d'épargne espagnoles avant le décret

##### Avant : le carcan régional

Jusqu'en 1988, la législation espagnole enfermait les caisses d'épargne dans un carcan régional. Selon le niveau de leurs ressources collectées auprès de leur clientèle, elles pouvaient ouvrir de 4 à 12 guichets hors de leur communauté autonome. Encore ces ouvertures devaient-elles se faire dans des villes données (Madrid, Bilbao, Barcelone ou Valence) avec un maximum de 4 guichets par ville.

##### ...avec quelques échappées du peloton de tête

Certaines caisses d'épargne importantes, se trouvant décidément trop à l'étroit chez elles, ont tenté de contourner cette entrave administrative en utilisant l'une et/ou l'autre des stratégies suivantes :

- rachat de caisses rurales en difficultés ; ce procédé a surtout été utilisé par la CAJA MADRID, la CAIXA DE PENSIONS, la CAIXA DE BARCELONA et la CAIXA GALICIA ;

- création d'un réseau parallèle couvrant le territoire national, par l'intermédiaire d'une filiale ; ainsi la CAIXA DE PENSIONS première caisse d'épargne espagnole, avait ouvert 229 "guichets" à l'enseigne de sa filiale GRUPCAIXA dans toute l'Espagne, guichets qui sont désormais intégrés au réseau de la CAIXA.

#### III - 1 - 2 - La transfiguration du paysage bancaire espagnol

##### Après : l'expansion territoriale

Le décret ministériel du 31 décembre 1988 stipule qu'à compter du 1er janvier 1989, les caisses d'épargne sont autorisées à ouvrir des guichets sur l'ensemble du territoire national sans aucune limitation.

Les dirigeants des caisses les plus importantes attendaient avec impatience cette décision et avaient préparé depuis longtemps déjà leur expansion géographique, ainsi peu de temps après

la publication du décret ils ont pu annoncer l'extension de leurs réseaux. A fin 1989, les cinq grandes caisses du pays (CAIXA DE PENSIONS, CAJAMADRID, CAIXA DE BARCELONA, CAIXA DE CATALUNYA et IBERCAJA(1)) disposeront d'environ 400 nouveaux guichets dans toute l'Espagne.

#### Banques/caisses d'épargne : une concurrence exacerbée

Les caisses d'épargne seront ainsi sur un pied d'égalité avec les banques privées, puisque la réforme de 1977 leur permettait déjà de réaliser les mêmes opérations que leurs concurrentes. Désormais, la lutte devrait être acharnée entre les deux grandes catégories d'institutions, d'autant que l'on assiste actuellement à une déspecialisation progressive de leurs activités : les caisses d'épargne cherchent à augmenter leur pénétration sur le marché des entreprises, tandis que les banques s'adressent de plus en plus au particulier, naguère cible privilégiée des caisses. D'après M. Joan Pinto, président de la CECA (Confédération espagnole des caisses d'épargne), la concurrence sera particulièrement vive dans les années à venir pour deux segments de clientèle : les entreprises moyennes et les familles de classe sociale moyenne élevée.

Tout ceci rendra la tâche plus difficile encore pour les banques étrangères désireuses de s'installer en Espagne, puisque les établissements financiers espagnols tendent aujourd'hui à occuper un grand nombre de segments de marché encore vacants à une date récente : ils élargissent tant leur clientèle que la gamme de services qui lui est offerte et couvrent désormais l'ensemble du territoire national.

La libéralisation de l'activité des caisses d'épargne intervient dans un contexte de **restructuration** du secteur bancaire, caractérisée par de multiples fusions et absorptions ; le nouveau décret accélérera le processus de concentration. 1988 a été l'année des fusions bancaires, la plus importante étant celle qui a donné naissance au premier groupe bancaire espagnol, le BANCO BILBAO VIZCAYA ou BBV (voir annexe) ; 1989 sera celle des fusions entre caisses d'épargne.

---

(1) Actuelle dénomination de la CAZAR (Caja de Ahorras de Baragoza, Aragon y la Rioja)

### **Naissance d'un géant**

A cet égard, le projet le plus spectaculaire est celui annoncé fin juillet 1989, qui réunira la CAIXA DE PENSIONS et la CAIXA DE BARCELONA, respectivement première et troisième caisse d'épargne espagnole ; le nouveau groupe ravira au BBV son titre tout neuf de première institution financière du pays ; il représentera 70 % de la collecte d'épargne en Catalogne et ses fonds propres s'élèveront à plus de 15 milliards de francs. Le processus de fusion devrait aboutir avant la fin de l'année.

### **Mariages entre enfants du pays**

Les fusions se négocient généralement à l'échelle de la communauté autonome -voire à celle de la province- et sont favorisées par l'administration locale. C'est ainsi que la Junta de Andalucia intervient directement dans les négociations préalables à la fusion des 14 caisses d'épargne andalouses, pour tenter d'aplanir certaines difficultés liées aux profondes différences internes entre ces établissements.

On peut trouver deux éléments d'explication au fait que les fusions soient étudiées au niveau des communautés autonomes :

- elles permettront une rationalisation des réseaux régionaux puisque certains guichets feront double emploi après regroupement,
- les caisses d'épargne sont très impliquées dans la vie économique, mais aussi sociale de leurs régions d'origine. A titre d'exemple, l'œuvre sociale de la CAIXA DE BARCELONA gérait en 1987 un budget de 60 millions de francs (source : rapport d'activité de la CAIXA DE BARCELONA 1987). Les caisses d'épargne pourront, grâce aux fusions, mettre en commun leurs moyens d'action et avoir un poids plus important dans l'économie régionale.  
A la suite de ces concentrations, la CECA ne devrait plus compter dans quelques années que 25 ou 30 établissements au lieu de 77 actuellement (prévisions rapportées par El País - 11 décembre 1988).

### III - 2 - LES ACCORDS RECENTS ENTRE INSTITUTIONS FRANCAISES ET ESPAGNOLES

A terme, les concentrations permettront à certains groupes bancaires espagnols d'atteindre une taille européenne et constituent, en ce sens, une démarche préalable indispensable pour leur permettre de s'intégrer dans le nouveau contexte européen. Mais cette expansion passe sans doute également par la coopération avec des institutions étrangères.

Etant donné la multitude d'accords signés récemment entre établissement français et espagnols, nous nous limiterons ici à traiter les plus significatifs d'entre eux et ceux qui se prêtent le mieux à l'analyse.

L'exemple le plus connu dans notre région est celui des accords entre la CAIXA DE BARCELONA et le réseau Ecureuil des caisses d'épargne, ce qui a permis à la caisse catalane d'ouvrir des bureaux de représentation à Toulouse, à Perpignan et à Paris. Réciproquement, les clients des caisses d'épargne de Midi-Pyrénées, du Roussillon et de Paris pourront bénéficier de certains services bancaires grâce à des bureaux de représentation de ces caisses à Barcelone. Les services concernés sont notamment le dépannage de trésorerie, les produits d'assurance-voyage, les services d'assistance à la gestion des biens immobiliers,....

Cet accord a, pour la première fois, rapproché deux caisses d'épargne européennes. Des accords du même type sont par ailleurs réalisés entre la CAIXA DE BARCELONE et leurs homologues belges, anglais et italiens.

Mais l'accord le plus spectaculaire et le plus novateur est celui qui a été passé en août 1989 entre la BNP, première banque française et le BBV (BANCO BILBAO-VIZCAYA), première banque espagnole. Au terme de cet accord, la BNP cédera au BBV une de ses filiales, le Crédit Universel, spécialisé dans le crédit à la consommation (85 agences), tandis qu'elle prendra elle-même le contrôle du BANCO DE CREDITO Y AHORRO (45 guichets) ; la BNP disposera en outre de 40 agences du réseau de BBV.

Cet accord est particulièrement avantageux pour l'établissement de crédit français qui appartient au secteur public bancaire. En effet, comme le souligne Pascal Riché dans Libération : "La banque, comme les autres nationalisées, doit trouver des astuces pour financer son expansion européenne. Les règles du jeu sont simples : l'Etat actionnaire n'a pas les moyens de renflouer les fonds propres de la Banque et le Gouvernement actuel refuse d'ouvrir le capital des nationalisées à des investisseurs privés. Cette fois-ci, c'est le "troc" qui a permis de contourner ces deux contraintes".

D'une manière générale, de telles stratégies d'alliance permettent :

- aux institutions françaises :

. d'éviter les tracasseries administratives imposées aux banques étrangères désireuses de s'implanter en Espagne ; en effet, les autorités bancaires espagnoles sont soucieuses de préserver le secteur national pendant

sa phase de restructuration ;

- aux deux partenaires :

. de bénéficier d'un soutien logistique, ce qui est appréciable étant donné les lourds investissements que requiert une implantation directe,  
. de limiter les risque liés à la saturation des réseaux (cf I - Aspect commercial),

. et bien évidemment de faire face ensemble à l'arrivée de la concurrence étrangère. Mieux vaut être alliés que concurrents à l'aube de l'intégration financière européenne.

Signalons enfin un accord qui concerne notre région : fin décembre 1988, IBERCAJA, cinquième caisse d'épargne espagnole, a signé avec SOREFI AQUITAINET SOREFI MIDI-PYRENEES un plan de collaboration qui envisage une coopération technique, des investissements réciproques et des opérations de financement communes ; le plan n'exclut pas une prise de participation de la caisse d'épargne aragonaise dans le capital des deux organismes financiers français.



## LE NOUVEAU CONTEXTE

En 40 ans d'autarcie et de dirigisme développés sous le régime franquiste, des habitudes très corporatistes ont été prises, dans un corset de contrôles étatiques à la fois contraignants et sécurisants. Par exemple, les dirigeants des principales banques se réunissaient une fois par mois pour décider d'un commun accord les taux qu'ils allaient appliquer à leur client. On lit même dans une étude de "CAMBIO 16" (juillet 1988) :

"De véritables dynasties se sont constituées à la tête des banques, où une gérontocratie très poussée faisait penser au Politburo des années pré-gorbatchéviennes ou à la cohorte des généraux espagnols rescapés de la guerre civile et maintenus en service à plus de 70 ans"

La banque espagnole a donc vécu dans un système économique fermé, sans avoir pu faire, dans un vaste espace économique, l'assainissement exigé par la crise des quinze dernières années.

Mais depuis un an environ, tout change très vite. Le lancement en novembre 1987, par le BANCO DE BILBAO (établissement espagnol le plus moderne, géré avec les techniques les plus avancées) d'une OPA sur BANESTO ("mastodonte vieillissant") a fait grand bruit. Cette OPA était justifiée par la complémentarité entre l'implantation surtout citadine de BILBAO et le réseau essentiellement rural de BANESTO. Même si cette OPA a échoué (à cause d'un règlement de la bourse de Madrid qui n'aurait pas été respecté), elle donne le départ d'une ère nouvelle dans le système bancaire espagnol.

Autrefois en faveur d'un statu quo, les dirigeants des 7 principales banques (d'ailleurs pour la plupart renouvelés et rajeunis) deviennent de féroces financiers à l'affût d'OPA, fusions, alliances... pouvant renforcer leur groupe. Inutile de dire que les "réunions" mensuelles n'existent plus.

La première opération réussie a été la "fusion égalitaire" (50-50) entre deux banques bien gérées : BILBAO et VIZCAYA. Ce rapprochement entre des concurrents de toujours se fonde sur des complémentarités géographiques ; BILBAO est bien implanté en Galice et Castille, alors que Valence et la Catalogne sont plutôt le domaine du BANCO DE VIZCAYA. Cette fusion, en date de janvier 1988, constituait le premier groupe bancaire espagnol, avec 20 % de l'activité bancaire, plus de 3 000 agences et 33 000 employés.

Mais cette première place allait se révéler éphémère. Au cours du mois de juillet 1988, le groupe leader du marché espagnol (avec environ 25 %) naît. La prise de contrôle du BANCO CENTRAL sur BANESTO (BANCO ESPANOL DE CREDITO) le fait repasser devant le BANCO DE BILBAO (en terme de poids économique). Voici donc la nouvelle physionomie du secteur bancaire espagnol.

en millions de francs (1986)	total du bilan	Dépôts chiffres nationaux
1. CENTRAL/BANESTO	254 200	191 200
2. BILBAO/VIZCAYA	194 900	127 700
3. HISPANO-AMERICANO	105 500	70 350
4. SANTANDER	102 400	57 900
5. POPULAR	53 100	40 500

NB : à titre indicatif, la CAIXA (première caisse d'épargne espagnole) dont le siège est à Barcelone, gère des dépôts équivalents à ceux de l'HISPANO-AMERICANO. Celle de MADRID est plutôt comparable au POPULAR.

Les 7 grandes ne sont donc plus que 5. On parle aussi en Espagne d'une concentration des banques nationalisées ; l'INSTITUT DU CREDIT OFFICIEL (1), le BANCO EXTERIOR et la CAJA POSTAL constituerait le premier groupe bancaire du pays qui aurait une vocation extérieure.

Après l'époque des absorptions, on assiste maintenant à des concentrations.

Par conséquent, il semble que l'on se dirige vers 3 ou 4 conglomérats, capables d'acquérir une taille européenne. Le tableau qui précède est arrêté à août 1988, mais d'autres regroupements pourraient avoir lieu prochainement.

Toutefois, si ces grandes manœuvres des banques espagnoles ont une importance primordiale en Espagne, il faut relativiser leur portée au niveau international. Si l'on cumule le total du bilan des 5 principales banques privées qui se trouvent dans le tableau ci-dessus, on obtient le chiffre de 710 milliards de francs, soit une taille inférieure à la seule BNP (916 milliards en 1986). Il faudrait encore ajouter la puissante CAIXA pour avoir un groupe comparable à la BNP.

On peut même lire (2) : "7 banques (5 aujourd'hui) contrôlent 80 % des dépôts (bancaires) mais aucune n'est suffisamment importante sur le plan international pour être à la fois compétitive et nourrir des ambitions mondiales". La plus grosse banque commerciale, le BANCO CENTRAL, est 4 fois moins importante que les plus grandes institutions européennes (britanniques, allemandes...).

(1) l'ICO comprend 5 bancos : CREDITO INDUSTRIAL, CREDITO A LA CONSTRUCCION, CREDITO HIPOTECARIO, CREDITO AGRICOLA, CREDITO LOCAL. Ces 5 banques officielles ont été nationalisée en 1962 (avec le BANCO EXTERIOR).

(2) Financial Times du 8 décembre 1987.

Banque de France  
Toulouse

-----  
Secrétariat Régional  
Midi-Pyrénées

MIDI-PYRENEES et la CATALOGNE  
dans l'EUROPE des BANQUES

Prix de l'exemplaire : 20 F TTC

Les demandes doivent être adressées à

BANQUE DE FRANCE  
Secrétariat régional  
B.P. 607  
31001 TOULOUSE Cedex

accompagnées du règlement à l'ordre de "Banque de France - Publications"

- . chèque bancaire  
ou . virement postal



-----  
BON de COMMANDE

Nom ou raison sociale :

Adresse :

souhaite exemplaire (s) MIDI-PYRENEES et la CATALOGNE dans  
1'EUROPE des BANQUES

Ci-joint en règlement :

- . chèque bancaire de F (1)  
. virement postal de F (1)

Date

Signature

(1) rayer la mention inutile





BANQUE de FRANCE

Secrétariat Régional  
de la région Midi-Pyrénées

4, rue Deville  
TOULOUSE

tél 61.61.35.35

Dépôt légal : septembre 1989

Directeur de la publication

G. MEYFRET

Reproduction interdite sans autorisation



